

Proposition :

Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale

Lundi 1^{er} avril 2019

Présents :

Les représentants des résidents : Mme ABELLA Maria, Mme LONCHAMPT Françoise.

Les représentants des familles : M ABELLA Joseph, Mme COUSTOURIER Michèle, Mme RICCIARDELLA Marie-Emmanuelle, M ZABONI Gilbert.

Les représentants des membres du personnel : Mme LOCATELLI Véronique.

Les représentants de l'organisme gestionnaire (CCAS) : Mme EYMERI WEIHOFF Isabelle, Mme TORRES Simone.

La direction de la Résidence Irène Joliot Curie : Mme CHIZELLE Véronique, Mme GOBBO Valérie, Mme KOCHBATI Khedija.

Excusés :

Les représentants des familles : Mme BALLAY Colette, Mme BUFFET Désirée.

Les représentants des membres du personnel : Mme ABADA Kheira, Mme COMTE Martine.

Les représentants de l'organisme gestionnaire (CCAS) : Mme BERNARD Chantal, Mme ROY Nathalie.

Secrétaire de séance : Mme KOCHBATI Khedija

Début de réunion : 17 h

Ordre du jour

1. Adoption du compte-rendu du CVS du 18 novembre 2018.
2. Présentation de l'état réalisé des recettes et dépenses.
3. Présentation des nouvelles mesures du Département : le paiement net et le forfait dépendance.
4. Questions diverses sur la vie de la maison.

1. Compte-rendu du Conseil de Vie Sociale du 18 novembre 2018

La proposition du compte-rendu de la réunion du Conseil de Vie Sociale du 18 novembre 2018 est lu par M. ABELLA. Il est adopté à l'unanimité.

Mme TORRES fait remarquer que le risque de mise sous tutelle est peu probable car toutes les structures sont en déficit.

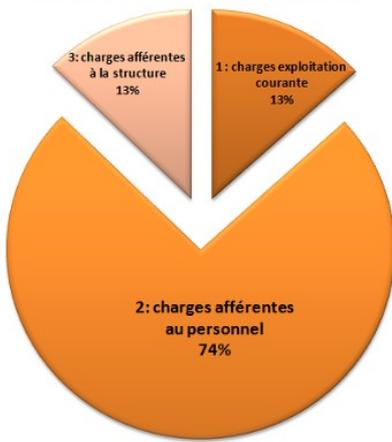
2. Présentation de l'état réalisé des recettes et dépenses - ERRD

Le budget de l'EHPAD 2018

Les dépenses : 2 884 000 €

Les recettes : 2 757 000 €

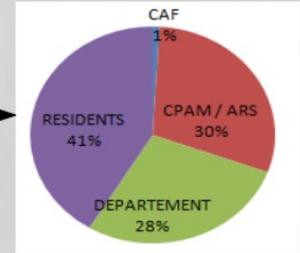
Répartition des dépenses par groupe



Répartition des recettes



La tarification c'est :



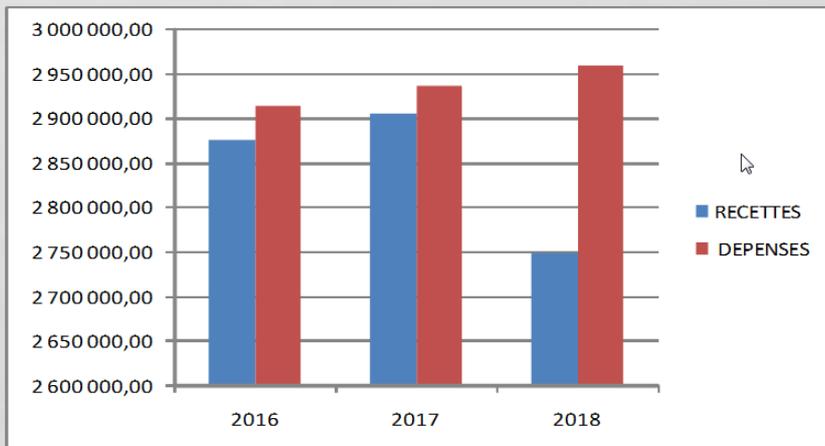
La Directrice de l'EHPAD présente le document qui a été distribué lors de la réunion publique du 25 février 2019.

Sur le budget 2018, les dépenses se sont élevées à 2 884 000 €, et les recettes 2 757 000 €.

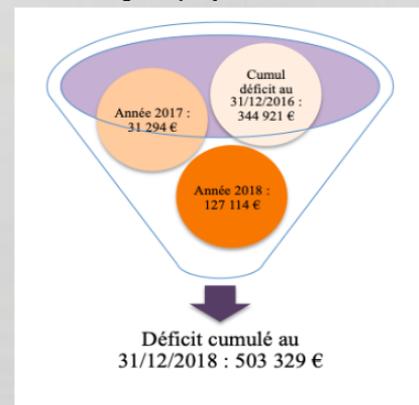
L'équilibre, depuis 2016 est quasi "impossible" du fait du cadre statutaire de la fonction publique territoriale. (remboursement absences divers : maladie, formation professionnelle, reclassement, ...)

Évolution financière

Évolution financière depuis 2016
Dépenses et recettes faisant apparaître l'impossibilité d'équilibrer le budget avec les financements actuels



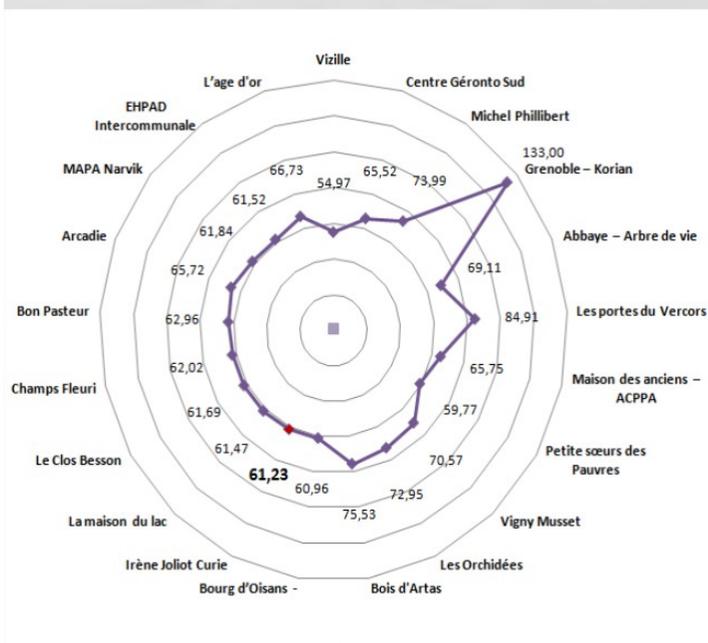
Un déficit structurel cumulé dû principalement aux charges de remplacement de personnels, hors congés payés



Le tarif pontois pour l'hébergement est de 61,23 € par jour. Ce dernier est maintenu au même niveau depuis 2017 par volonté du CCAS.. Les tarifs dans la région sont compris en moyenne entre 54,97 € et 133 € par jour.

Les tarifs appliqués en EHPAD

Les prix de journée dans 22 établissements relevant du secteur public territorial, public hospitalier et privé.



Commune	Noms	Secteur	Tarif
Vizille	Vizille	Hospitalier	54,97
Echirolles	Centre Géroto Sud	Hospitalier	65,52
Saint Martin d'Hères	Michel Phillibert	Hospitalier	73,99
Grenoble	Grenoble - Korian	Privé commercial	133,00
Grenoble	Abbaye - Arbre de vie	Privé/asso	69,11
Sassenage	Les portes du Vercors	Privé/asso	84,91
Echirolles	Maison des anciens - ACPPA	Privé/asso	65,75
La Tronche	Petite sœurs des Pauvres	Privé/asso	59,77
Grenoble	Vigny Musset	Privé/Mutuelle	70,57
Seysins	Les Orchidées	Privé/Mutuelle	72,95
Grenoble	Bois d'Artas	Privé/Mutuelle	75,53
Saint Georges de Commiers	Le chant du Ravonson	Privé/Mutuelle	78,00
Bourg d'Oisans	Bourg d'Oisans -	Public /CCAS	60,96
Pont de Claix	Irène Joliot Curie	Public /CCAS	61,23
Saint Egrène	La maison du lac	Public /CCAS	61,47
Vif	Le Clos Besson	Public /CCAS	61,69
Echirolles	Champs Fleuri	Public /CCAS	62,02
Saint Martin d'Hères	Bon Pasteur	Public /CCAS	62,96
Domène	Arcadie	Public /CCAS	65,72
Grenoble	MAPA Narvik	Public /CCAS	61,84
Mens	EHPAD Intercommunale	Public /CIAS	61,52
Monestier de Clermont	L'âge d'or	Public /CIAS	66,73



Les financements dépendent de la population accueillie, raison pour laquelle l'établissement à l'obligation de transmettre régulièrement au Département et à l'ARS le GIR de nos résidents, ainsi que les entrées et les sorties. En 2018, le taux d'occupation de la Résidence était de 97,73 %.

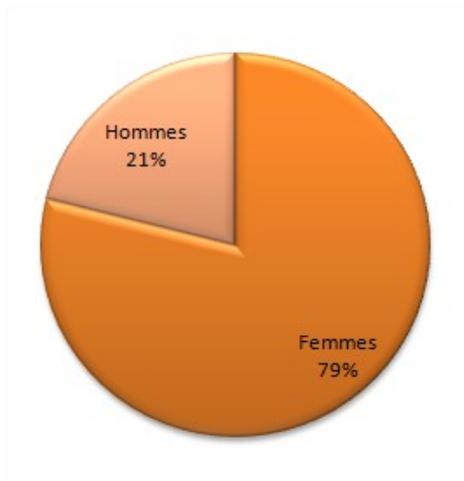
La convention tripartite 2016-2021 fixe le niveau de prise en charge de la dépendance à : 8 résidents GIR 1, 40 en GIR 2, 6 en GIR 3, 6 en GIR 4 et 0 en GIR 5-6.

La cartographie des résidents accueillis au 31/12/2018

- ✓ Hébergement permanent sur le secteur : 60 résidents : 44 pontois – 16 canton
- ✓ Les mouvements dans l'année
 - canton : 13 entrées, 7 sorties : 3 "entrée/sortie" (1DC, 1 changement d'établissement, 1 retour à domicile)
 - Pontois : 12 entrées, 16 sorties dont 2 "entrée /sortie"
- ✓ un taux d'occupation à 97,73 % : en dessous des prévisions 98,50%
- ✓ Cela représente 169 jours de moins. Ce déficit est principalement dû aux nombreuses libérations et réfections de chambre sur une même période. Il est également remarqué une nouvelle problématique, qui porte en grande majorité sur le travail des dossiers d'admission en amont de la proposition de place. Le développement des plans d'aide à domicile permet aux personnes âgées de rester beaucoup plus longtemps chez elle, y compris avec une dépendance élevée. Cette dernière concerne uniquement le secteur général.

- ✓ Sur 2018, il est constaté 142 jours d'absences 14 pour convenances personnelles et 128 pour hospitalisations.

- **Les répartitions**



Du 01/01/2018 au 31/12/2018

L'UPG (Unité Psycho Gériatrique) a accueilli 10 femmes dont l'âge moyen est de 87 ans et 1 mois avec une durée moyenne de séjour de 6 ans et 5 mois. (avec une résidente présente depuis 16 ans).

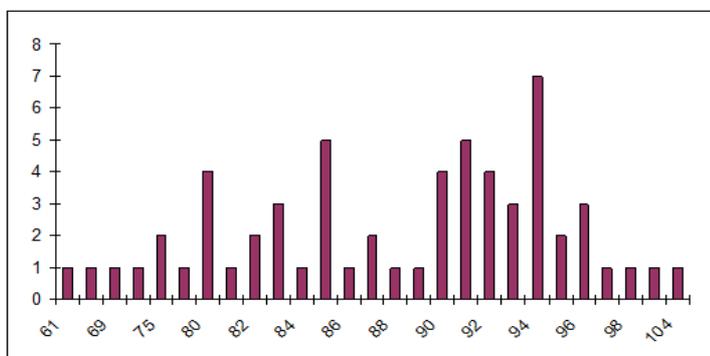
L'âge moyen du côté général était de 87 ans et 7 mois avec une durée de séjour de 2 ans et 7 mois. Le plus jeune a 61 ans et le plus âgé a 103 ans.

- **La répartition des GIR sur l'année :**

Pyramides des âges

Totale

au 31/12/2018



Pont de Claix

Age	Effectif	Total
60	1	60
66	1	66
68	1	68
69	1	69
74	2	148
78	1	78
79	4	316
80	1	80
81	2	162
82	3	246
83	1	83
84	5	420
85	1	85
86	2	172
87	1	87
88	1	88
89	4	356
90	5	450
91	4	364
92	3	276
93	7	651
94	2	188
95	3	285
96	1	96
97	1	97
99	1	99
103	1	103

Récapitulatif :

Effectif total : 60
Moyenne d'âge: 86,55

Au 31 décembre 2018 le GMP (Gir Moyen Pondéré était évalué à 804).

3. Présentation des nouvelles mesures du Département

- **Le paiement net pour les dossiers d'aide sociale** devrait être mis en place à partir du 1er avril prochain. Il concerne au 31/12/2018 14 résidents. Des acomptes seront versés en début de trimestre à l'EHPAD pour la partie hébergement. La résidence sollicitera les familles pour la mise à jour des données financières.
- Le forfait dépendance devrait voir le jour également en avril 2019. Le Département versera directement l'APA à l'établissement. Les résidents recevront ainsi une facture uniquement de l'hébergement et de la dépendance des GIR 5/6. Pour les résidents ayant des revenus supérieurs aux barèmes fixés par le Département, un taux de participation sera demandé sur l'APA. (GIR 1-2 ou 3-4).

4. Questions diverses

La Directrice a relancé les Services Techniques pour la réfection des balcons corosés.

Les familles trouvent les repas appétissants. Le riz manque souvent de cuisson et les féculents sont jugés par les représentants trop présents dans les assiettes au détriment des légumes.

Mme EYMERI nous relance pour les moules des plats mixés. Mme la Directrice lui explique qu'ils sont onéreux au vue de la quantité importante des résidents qui mangent mixé mais une nouvelle recherche peut être effectuée. Il serait intéressant d'inviter le Chef cuisinier au prochain CVS.

Voici les prochaines animations prévues :

- repas des aînés le 4 mai ;
- visite de la ferme le 27 mai ;
- guinguette de l'été le 15 juin.

Prochain Conseil de Vie Sociale :
lundi 17 juin 2019 à 16 h 30

Fin de séance : 17 h 30

Le compte-rendu a été affiché le 11 juin 2019.